



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 21 Janvier 2015

Date de la convocation 12 Janvier 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.ALEIX Bertrand à M.COSTE Bernard, M.RIGAUD Christian à M.VALERO Claude, Mme PASSIEUX Marie à M.BRUN Olivier, M.REVEL Claude à M.BARDEAU Francis, Mme ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador.</p>

Objet : Mise en place d'une tarification pour les enfants accueillis en urgence sur les deux crèches intercommunales de Canet et de Clermont l'Hérault

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du conseil qu'en l'absence de documents administratifs permettant de calculer le tarif horaire pour les enfants accueillis en urgence ou confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance et qui fréquentent nos établissements, il est proposé d'appliquer le tarif qui correspond à la participation moyenne des familles sur l'exercice précédent soit 1,18 €/heure.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

ADOPTÉ la tarification pour les enfants accueillis en urgence sur les deux crèches intercommunales de Canet et de Clermont l'Hérault telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150127-2015-01-21-06-DE
Date de télétransmission : 27/01/2015
Date de réception préfecture : 27/01/2015